

GRILLE TARIFAIRE PRESTATION GAB72 – 2024

FORMATION

Vous êtes	Prise en charge	Tarifs (1)
Agriculteurs·trices	Vivéa	50 € * / formation (frais d'inscription à votre charge)
Ayant droits Vivéa (cotisant solidaire, conjoint collaborateur)	Vivéa	50 € * / formation (frais d'inscription à votre charge)
Porteur·euse d'un projet agricole en cours d'installation avec PPP	Vivéa	50 € * / formation (frais d'inscription à votre charge)
Porteur·euse d'un projet agricole en amont de l'élaboration d'un PPP	France Travail	50 € * / formation (frais d'inscription à votre charge) + France Travail : prise en charge de 30€ * / heure de formation
	Autofinancement	100 € * / jour de formation
Salarié·e agricole	OCAPIAT	180 € * / jour de formation
Agriculteur·trice en portage salariale	OCAPIAT	180 € * / jour de formation
	France Travail	50 € * / formation (frais d'inscription à votre charge) + France Travail : prise en charge de 30€ * / heure de formation
Salarié·e non agricole	OPCO	180 € * / jour de formation
Demandeur d'emploi	France Travail	50 € * / formation (frais d'inscription à votre charge) + France Travail : prise en charge de 30€ * / heure de formation
	Autofinancement	100 € * / jour de formation
Citoyen·ne	Autofinancement	100 € * / jour de formation

(1) Nos tarifs sont nets de taxes, LE GAB72 est non assujetti à la TVA (art 293b et 238c du CGI)

(2) Les groupes d'échanges qui sont co-financés par la Région ne seront pas soumis aux frais d'inscriptions.

Visite de ferme lors d'une formation, l'agriculteur·trice nous facture :

- 100 € TTC pour l'accueil sur une journée complète pour support actif de la formation
- Aucun paiement si la ferme accueillante ne sert pas de support actif de la formation

PRESTATION DE SERVICES AUX AGRICULTEURS·TRICES (1)

Prestation	Tarif GAB72 (2)	Frais annexes
Réunion d'informations collective d'installation		Gratuit
1 ^{er} RDV individuel – accueil		Gratuit
RDV Conseils individuel		1 ^{ère} heure gratuite + 70 € / heure ensuite
RDV Accompagnement et suivi d'installation-transmission-demande hors prestation technique	70 € / heure	
Diagnostic de site SANS irrigation (<i>prestation de ½ journée</i>)	250 €	+ Frais de déplacement (3)
Diagnostic de site AVEC irrigation (<i>prestation de ½ journée</i>)	350 €	+ Frais de déplacement (3)
Suivi technique individuel MARAICHAGE– Niveau 1 (<i>Uniquement la documentation CAB sans RDV physique</i>)	210 €	
Suivi technique individuel MARAICHAGE – Niveau 2 (<i>documentation CAB + 3 RDV de ½ journée</i>)	360 €	
Suivi technique individuel POLYCULTURE-ELEVAGE – Niveau 1 (<i>2 RDV de ½ journée et 1 bilan écrit</i>)	500 €	
Pass Bio 1 (<i>Diagnostic simple de ½ journée de RDV + ½ journée pour CR</i>)	100 €	
Pass Bio 2 (<i>étude économique + restitution</i>)	200 €	
Pass Bio 3 (<i>suivi post conversion</i>)	200 €	
Plan économique complet (<i>3 jours GAB72</i>)	1.500 €	
Plan économique coopératif (<i>2 jours GAB72 + 1 prestation par le centre de gestion</i>)	1.000 €	
Avenant au Plan économique	500 €	

(1) Toutes nos prestations sont soumises à l'adhésion au GAB72 (ou un autre GAB sur justificatif)

(2) Nos tarifs sont nets de taxes, LE GAB72 est non assujetti à la TVA (art 293b et 238c du CGI)

(3) Frais de déplacement : frais kilométrique (0.50 € / km), péage, stationnement payant, titre de transport en commun

AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES

	Prestation	Tarif / jour GAB72 (1)	+ Frais annexes
Prestation au réseau et aux groupements d'agriculteurs·trices, et opérateurs économiques	A un membre du réseau CAB (diagnostic de site, autres prestations)	520 €	Frais kilométrique (0.50 € / km), péage, stationnement payant, titre de transport en commun
	A un membre du réseau CAB (intervention en formation)	750 €	Frais kilométrique (0.50 € / km), péage, stationnement payant, titre de transport en commun
	A la CAB – Accompagnement à la stratégie d'installation	485 €	Non
	A un membre du réseau FNAB HORS PDL (prestation de services)	520 €	Frais kilométrique (0.50 € / km), péage, stationnement payant, titre de transport en commun
	A un membre du réseau FNAB HORS PDL (intervention en formation)	750 €	Frais kilométrique (0.50 € / km), péage, stationnement payant, titre de transport en commun
	Accompagnement à l'étude de marché, de faisabilité	520 €	En 72 : frais déplacement compris Hors 72 : Compter les frais de déplacement (0,50 € / km)
Prestation aux Collectivités territoriales (2)	Commande prestation de service à conventionner	550 €	Non
	Action en faveur de la restauration hors domicile	550 €	Non
	Accompagnement et animation au Défi Alimentation positive (FAAP)	550 €	Non
Etablissements scolaires agricoles et non agricoles, association ... (2)	Sensibilisation et apports techniques dans les établissements scolaires agricoles	Sur devis	Non

(1) Nos tarifs sont nets de taxes, LE GAB72 est non assujetti à la TVA (art 293b et 238c du CGI)

(2) Ne pas hésiter à nous contacter pour plus de renseignements sur nos prestations et pour établir un devis d'intervention